

PROTÉGEONS L'ALLAITEMENT

Les sites web et les blogues ont un rôle à jouer

L'objectif premier des fabricants et distributeurs de préparations commerciales pour nourrissons est de vendre toujours plus. Pour ce faire, ils misent sur une variété de tactiques marketing qui exerce une pression autant sur les parents que sur les éditrices et éditeurs de contenu.

En finançant des sites web et des blogues très suivis par les parents, ils orientent le contenu de ces sites de manière à mettre de l'avant leurs produits et la banalisation de leur utilisation.

En tant qu'éditrices et éditeurs de contenu, grâce à votre influence, vous pouvez contribuer à soutenir les personnes qui ont décidé d'allaiter. En offrant un espace web favorable à l'allaitement, vous respectez les décisions de toutes les familles, incluant celles qui n'allaitent pas ou ne le font pas de manière optimale.



« L'industrie de l'alimentation infantile utilise des stratégies commerciales intégrées et des stratégies politiques pour qu'à l'échelle mondiale, l'ensemble des premiers aliments contribue à l'expansion du marché des préparations commerciales pour nourrissons¹. »

Bien loin des recommandations

Bien que la plupart des femmes amorcent l'allaitement à la naissance de leur enfant, les taux d'allaitement diminuent rapidement au cours des premières semaines. Au Québec, seulement 62 % allaitent toujours leur bébé à quatre mois², bien loin des recommandations. Santé Canada, entre autres, recommande de poursuivre l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés à partir de six mois³.

La banalisation de l'utilisation des préparations commerciales pour nourrissons (PCN), des biberons et des tétines d'amusement

- nuit à l'allaitement,
- a une influence négative sur le choix d'allaiter,
- peut fragiliser les parents dans leur estime de soi et de leurs compétences parentales.

Un code pour protéger toutes les familles

Afin de protéger l'allaitement, tout en assurant une utilisation correcte des PCN et des produits connexes lorsque c'est nécessaire, le Canada est signataire du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*⁴ (le Code), adopté en 1981 par 118 pays. Depuis, ce Code est régulièrement bonifié par des résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé⁵. Son but n'est pas d'interdire l'utilisation de ces produits, mais « d'assurer leur utilisation correcte ». Il vise aussi à contrer leur idéalisation par l'intermédiaire de photos ou textes. Par exemple, en refusant de publier des photos d'enfant avec un biberon ou une tétine, vous contribuez à protéger l'allaitement en appliquant le Code.

Une décision personnelle, mais une responsabilité collective

L'allaitement est une décision qui appartient aux personnes qui posent ce geste, mais ces personnes doivent se sentir soutenues et à tous les niveaux. Partager collectivement la responsabilité de l'allaitement permet de réduire les inégalités des femmes envers les hommes et de réduire les pressions commerciales et socioculturelles subies par les femmes. La protection de l'allaitement est un enjeu de société.

UTILISEZ VOTRE POUVOIR D'INFLUENCE POUR

contribuer à rendre des environnements favorables à l'allaitement



rassurer les familles sur leurs compétences parentales



contrer les pratiques non éthiques des compagnies



DES ALTERNATIVES pour des sites inspirants

Visuels sans biberon ni suce

Les photos de bébés dans les bras sont adaptées à toutes les situations.

Promotion des ressources communautaires en allaitement

Les sites et blogues peuvent contribuer à faire connaître ces ressources, ce qui est apprécié par les familles.

Crédibilité renforcée

Protéger un site web ou un blogue des pratiques non éthiques qui ciblent les parents permet de renforcer sa crédibilité. La vigilance est de mise face aux mécanismes visant la distribution d'échantillons de PCN.

Publicités filtrées

Les publicités automatiques telles que Google peuvent être filtrées pour éviter les publicités de PCN et des produits connexes.

Visibilité limitée

Les produits visés par le Code ne devraient jamais faire l'objet d'une promotion ou d'une visibilité privilégiée.

Commanditaires conformes

S'associer à des commanditaires qui respectent eux aussi le Code envoie une image cohérente aux internautes.

Les articles 4 et 7 du Code précisent que tout matériel éducatif et informatif « ne doit comporter aucune image ou texte de nature à idéaliser l'utilisation des produits visés, ni donner l'impression que l'alimentation au biberon est équivalente ou supérieure à l'alimentation au sein.⁴ »

L'article 5 précise qu'il ne doit y avoir « ni publicité aux points de vente, ni distribution d'échantillons, ni aucune autre pratique promotionnelle » des produits visés⁴.

PRODUITS VISÉS

par le Code international de commercialisation
des substituts du lait maternel

- Tous les aliments et boissons pour les moins de 36 mois
- Les biberons et tétines
- Les sucres



Vente en ligne de produits visés par le Code

La vente de ces produits en respectant le Code est possible. Il suffit de s'abstenir de retranscrire le descriptif lorsqu'il comprend des comparaisons au lait maternel ou à la prise du sein et de choisir des illustrations sans bébé.

Transparence vis-à-vis des conflits d'intérêts

L'idéal est de refuser toute collaboration avec les fabricants et distributeurs commerciaux de PCN. Lorsque ce n'est pas possible, la mention du conflit d'intérêts donne confiance aux internautes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parfois un seul biberon suffit à compromettre l'allaitement. Le bébé peut avoir alors une préférence pour celui-ci, refuser le sein ou mal se positionner et causer des blessures au mamelon⁷.

Allaiter est la façon la plus économique de nourrir son enfant. Introduire des PCN fragilise l'allaitement, mais peut aussi affecter la situation financière des familles qui peuvent avoir des difficultés à acheter les produits une fois la promotion d'essai de la PCN terminée.

Les appellations « lait maternisé » et « formule » sont trompeuses. L'expression « lait maternisé » utilisée pour faire référence aux PCN laisse croire que le lait est devenu maternel. Le terme « formule » vise à donner un caractère « scientifique » aux PCN – une formule chimique complexe minutieusement étudiée en laboratoire. Ce qui n'en est rien. Ces appellations font partie intégrante des stratégies des fabricants et distributeurs pour accroître leur crédibilité face au public.

« Lait artificiel », « lait industriel » ou « préparations commerciales pour nourrissons » sont des appellations non trompeuses qui contribuent à protéger l'allaitement.

55 G\$ en 2019. Le marché mondial des substituts de lait maternel est extrêmement lucratif et florissant. La production mondiale a doublé entre 2005 et 2019¹.

Des produits alimentaires inutiles. Les aliments de base conviennent aux tout-petits pour compléter le lait maternel ou les PCN. Ils n'ont pas besoin d'aliments ou de boissons transformés, qui sont généralement plus chers et souvent trop sucrés. Certains laits pour bambins sont même déconseillés⁹.

Références

1. Baker P, et coll. (2021). Globalization, first-foods systems transformations and corporate power: a synthesis of literature and data on the market and political practices of the transnational baby food industry. *Global Health* 17, 58. <https://doi.org/10.1186/s12992-021-00708-1>
2. Observatoire des tout-petits (2017). *Comment se portent les tout-petits Québécois? Portrait 2017*. <https://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1732>
3. Énoncé conjoint de Santé Canada, et coll. (2012). *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé: recommandations de la naissance à six mois*. <https://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1746>
4. Organisation mondiale de la santé (1981). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*. <https://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1619>
5. International Code Documentation Centre. (2019). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel: résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé*. <https://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1722>
6. Mouvement allaitement du Québec. (2018). Les environnements favorables à l'allaitement, c'est quoi? <https://mouvementallaitement.org/environnements-favorables/>
7. La Leche League France. (2017). Le point sur la confusion sein-tétine. *Dossiers de l'allaitement* 119. <https://www.lllfrance.org/vous-informer/fonds-documentaire/dossiers-de-l-allaitement/1942-da-119-le-point-sur-la-confusion-sein-tetine>
8. Choi Y, et coll. (2020). US toddler milk sales and associations with marketing practice. *Public Health Nutrition* 23(6). 1127-1135. <https://doi.org/10.1017/S1368980019003756>

Ensemble, nous pouvons rendre le soutien à l'allaitement plus accessible que les préparations commerciales pour nourrissons.



Votre référence en environnements favorables à l'allaitement

MouvementAllaitement.org

RESSOURCES EN ALLAITEMENT

Ressources communautaires

Des personnes formées

Les intervenantes et les bénévoles des ressources communautaires en allaitement ont reçu une formation de base leur permettant de répondre à toutes sortes de questions. Elles sont aussi en mesure de déceler les difficultés d'allaitement les plus courantes et de proposer des pistes de solutions.

Du soutien par les pairs

Le soutien par les pairs a un effet positif sur la durée et l'exclusivité de l'allaitement^{1,2}. Ayant elles-mêmes déjà allaité un enfant, les bénévoles en allaitement accompagnent les femmes et les personnes qui allaitent afin de les aider à atteindre leur objectif. Les services peuvent être offerts à distance ou en présentiel, en rencontres individuelles ou lors d'activités de groupe. Pour être optimal, le jumelage avec une bénévole devrait se faire dès la grossesse.

Découvrez les ressources communautaires en allaitement

Par régions du Québec :

mouvementallaitement.org/ressources

Ailleurs au Canada :

safelyfed.ca/canadian-breastfeeding-resources

Références

1. Dennis CL. (2002). Breastfeeding initiation and duration: a 1990-2000 literature review. *J Obstet Gynecol Neonatal Nurs* 31(1):12-32. <https://doi.org/10.1111/j.1552-6909.2002.tb00019.x>
2. McFadden A, et coll. (2017). Support for healthy breastfeeding mothers with healthy term babies. *Cochrane Database Syst Rev* 2(2):CD001141. <https://doi.org/10.1002/14651858.cd001141.pub5>.

Quand faire appel à ces ressources ?

En tout temps, y compris pour des besoins ponctuels ou des inquiétudes lors d'une situation particulière, telle qu'une séparation de l'enfant et du parent allaitant ou le sevrage.

Se limitent-elles à l'allaitement ?

Les services offerts sont variables. Concernant le parentage et l'alimentation des tout-petits, ces ressources peuvent au besoin diriger les personnes vers les sources fiables d'information et les services appropriés.

Consultantes en lactation (IBCLC)

Des professionnelles certifiées

Les consultantes en lactation, ou *International Board Certified Lactation Consultant* (IBCLC), sont des professionnelles en allaitement qui possèdent une expertise clinique. Les IBCLC sont certifiées par l'International Board of Lactation Consultant Examiners.

Des services spécialisés en allaitement

Les IBCLC sont encadrées dans leurs interventions par un champ de pratique et un code de déontologie. Elles sont habilitées à effectuer des évaluations complètes afin de résoudre des problématiques liées à l'allaitement qui sont persistantes ou complexes. Les IBCLC travaillent dans le réseau de la santé, les organismes communautaires, les pharmacies, les cliniques spécialisées en allaitement, les cliniques médicales ou en pratique privée.



Votre référence en environnements favorables à l'allaitement

MouvementAllaitement.org

Avec la participation financière du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec